

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.05.2016

Numéro de version 3

Révision: 17.05.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- **Nom du produit UNIFIX-S3 (Flüssigkomponente)**
- **Code du produit** 204276B
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle pour carreaux
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- **Producteur/fournisseur :**
Schomburg Lux S.à.r.l.
23 Potaschberg
L - 6776 Grevenmacher
Luxemburg

Tel.: 00352 719 853
E-Mail: info@schomburg.lu
- **Service chargé des renseignements :** Département " sécurité des produits "

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Indications complémentaires:**
Contient mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7]; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- 2.3 Autres dangers
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
- **Description :**
Elastifiant sur base d'une polymère en dispersion sans solvants sur base d'un styrol acrylique.
- **Composants contribuant aux dangers:**

9002-93-1 p-Diisobutylphenoxyethoxyethanol	< 0,5%
Aquatic Chronic 3, H412	
- **SVHC**
Le produit contient une substance avec une concentration $\geq 0,1$ % w/w, laquelle est listée dans la liste des candidats selon Art. 59 (1,10) de l'ordonnance REACH EC N° 1907/2006 : p-Diisobutylphenoxyethoxyethanol (CAS.Nr. 9002-93-1)
9002-93-1 p-Diisobutylphenoxyethoxyethanol

FR

(suite page 2)

Nom du produit **UNIFIX-S3 (Flüssigkomponente)**

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Indications générales** : Autoprotection du secouriste d'urgence
- **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau** :
Lors du contact avec la peau enlever mécaniquement, laver soigneusement avec beaucoup d'eau et du savon.
Enlever les vêtements fortement salis.
Ne pas utiliser des diluants, ni des solvants.
- **après contact avec les yeux** : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- **après ingestion** :
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau en petite gorgée.
Ne pas inciter à vomir.
S'adresser directement à un médecin.
Ne pas ingurgiter des produits domestiques (lait, alcool, etc.)
Présenter l'emballage ou l'étiquette au médecin consulté.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction**:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité** : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications** Le produit liquide ne brûle pas, tant qu'il y a la présence d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Mettre les personnes en sécurité.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**:
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Tenir hors de portée des enfants.

(suite page 3)

Nom du produit UNIFIX-S3 (Flüssigkomponente)

(suite de la page 2)

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Veuillez considérer les VCI - concepts pour les stockages en commun des produits chimiques.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Prévoir une douche pour les yeux ou du spray pour les yeux.
Prévoir un endroit pour se laver dans le périmètre de travail.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
Nettoyer le vêtement souillé en aspirant ; ne pas souffler ou brosser
- **Protection respiratoire :** non nécessaire.
- **Protection des mains :** Utiliser des gants en nitrile, en caoutchouc Butyl.
- **Matériau des gants** Caoutchouc butylique - II R : Epaisseur $\geq 0,5$ mm; Temps de rupture ≥ 480 min
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection.
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales.**

- **Aspect:**

Forme :	pâteux
Couleur :	selon désignation produit
Odeur :	caractéristique

- **valeur du pH à 20 °C:** 8

- **Modification d'état**

Point de fusion :	non déterminé
Point d'ébullition :	100 °C

- **Point d'éclair :** non applicable

- **Auto-inflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.05.2016

Numéro de version 3

Révision: 17.05.2016

Nom du produit **UNIFIX-S3 (Flüssigkomponente)**

(suite de la page 3)

· Densité à 20 °C:	1,01 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Mélangeable
· Viscosité : dynamique à 20 °C:	2100 mPas
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :** Sans autre indication.
- **Effet primaire d'irritation :** Pas d'effet d'irritation.
- **de la peau :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **des yeux :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 17.05.2016

Numéro de version 3

Révision: 17.05.2016

Nom du produit **UNIFIX-S3 (Flüssigkomponente)**

(suite de la page 4)

- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
Remise à des entreprises de traitement de déchets agréées.
- **Catalogue européen des déchets**
08 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
08 04 00 déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|---|
| • 14.1 Numéro ONU | |
| • ADR | néant |
| • 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| • ADR | néant |
| • 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| • ADR | |
| • Classe | néant |
| • 14.4 Groupe d'emballage | |
| • ADR | néant |
| • 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| • Polluant marin : | Non |
| • 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| • 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| • Indications complémentaires de transport : | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus |

FR

(suite page 6)

Nom du produit **UNIFIX-S3 (Flüssigkomponente)**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant
La classification du danger pour l'eau a été établie selon les prescriptions du VwVwS. Selon les données des matières premières selon le schéma pour la détermination d'une WGK mélangé.
- **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**
- **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**
9002-93-1 p-Diisobutylphenoxypolyethoxyethanol
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Contact :** Stéphanie Hordebise
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**